

Aubonne



Pascal Sigg est arrivé la première fois à l'Arboretum en 2003 pour y effectuer son service civil. Il a été nommé à sa tête au début de cette année. ALAIN ROUÛCHE

Il veut sublimer le musée vivant de l'Arboretum

A 35 ans, Pascal Sigg vient d'être nommé directeur et gérant de l'Arboretum

Lauriane Barraud

«Je suis un homme qui préfère mettre les mains dans la terre plutôt que de rester assis derrière un bureau toute la journée», prévient d'emblée Pascal Sigg, alors qu'il enjambe un petit ruisseau dans une clairière. Cela tombe bien, puisque l'homme de 35 ans, un brin timide, vient d'être nommé à la tête de l'Arboretum, créé en 1968. Horticulteur de formation, il a pris, au début de l'année, la direction et la gestion de ce lieu unique en Suisse, qui ne recense pas moins de 3000 espèces d'arbres. Il succède ainsi à Jean-Paul Dégletagne qui est resté en place plus de quarante ans.

Un sacré héritage que Pascal Sigg, Nyonnais d'origine, compte bien conserver, voire même valoriser. «Je n'ai pas la prétention de devenir Jean Paul II, glisse-t-il dans un large sourire. Je souhaite poursuivre tout ce qui a été fait avant mon arrivée. Mon objectif n'est pas de révolutionner l'Arboretum.» Si aucun chamboulement ne semble poindre à l'horizon, l'homme a quand même déjà ses petites idées pour mettre en valeur les 130 hectares du domaine.

«Je souhaite mieux développer la partie information au public, poursuit-il. J'aimerais que les visiteurs ne viennent pas seulement se promener, mais qu'ils puissent s'informer encore davantage sur les collections et les écotypes présents sur le site. Le but n'est pas de créer de nouveaux sentiers didactiques. Mais l'Arboretum est un véritable musée vivant à ciel ouvert et il faut que le public en prenne conscience. Pour ce faire, je souhaite installer davantage de panneaux d'information sur les nombreuses variétés d'arbres et de plantes.»

Véritable passionné

Autant d'espèces que Pascal Sigg a appris à apprivoiser depuis de nombreuses années déjà. S'il a re-

pris les rênes de l'Arboretum il y a seulement quelques mois, l'homme connaît déjà bien le valon de l'Aubonne. «J'y ai effectué mon service civil en 2003, précise-t-il encore alors qu'il se trouve devant un cerisier en fleur. J'étais chargé de créer l'inventaire de toutes les plantes afin de développer un outil de gestion. Ensuite, je suis resté membre de la commission technique, qui s'occupe de guider le gérant dans la création de nouvelles collections.»

Et, lorsqu'on l'interroge sur ses motivations, Pascal Sigg ne s'en cache pas: «Je suis un véritable passionné des plantes et des arbres depuis mon plus jeune âge. Lorsque j'étais enfant, ma chambre ressemblait déjà à une véritable

serre.» Un engouement qui est resté intact. Outre la photographie ou la voile, cet habitant de Pampigny - marié et père d'une fille de 1 an - aime particulièrement jardiner en compagnie de sa femme lorsqu'il n'est pas au travail. «Nous nous occupons aussi de quelques ruches», ajoute-t-il.

Recherche de fonds

Pour rester en contact avec la nature, il ne pouvait dès lors pas rêver mieux que ce poste de directeur de l'Arboretum. «Chaque saison a son charme et il serait difficile pour moi de désigner un endroit que je préfère dans le domaine. Mais, lorsque j'arrive le matin, j'ai souvent l'impression d'être dans un autre pays.»

Un petit coin de paradis qu'il souhaite sublimer en y apportant son savoir-faire. Et, pour y parvenir, les défis ne manquent pas. L'Arboretum est en effet toujours à la recherche de fonds et de nouveaux partenariats. «Pour l'instant, nous avons plusieurs projets sponsorisés, comme par exemple la valorisation d'anciennes variétés fruitières, ce qui nous permet de tourner, explique le directeur. Nous pouvons notamment compter sur des soutiens financiers de la part du Canton, des Communes alentour ainsi que de privés.» Enfin, il s'agira aussi pour lui de maintenir et de renouveler l'équipe de bénévoles en place - près d'une centaine -, sans quoi rien ne serait possible.

Le printemps à la fête

● Si les plantes et les arbres sont encore un peu endormis par la longue saison d'hiver, une importante manifestation a déjà été agendée pour le retour des beaux jours.

L'Arboretum fêtera ainsi le printemps le dimanche 5 mai, de 10 h à 18 h. Pour égayer cette journée, placée sous le signe de l'eau, de nombreuses animations sont au programme. Les enfants pourront participer à un rallye et fabriquer des

bugies en cire d'abeilles. Quant aux plus grands, une conférence sur les espèces emblématiques de nos lacs et de nos cours d'eau sera donnée par Frédéric Hoffmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques à l'Etat de Vaud. Plusieurs visites thématiques - «L'Arboretum au fil de l'eau» sous la conduite de Claude Gouffon et «Lisières et oiseaux» par Yves Menétrey - ont aussi été agendées à cette journée.

Signy-Avenex PIR plébiscité par le Conseil général

Trente-cinq oui, un non, une abstention. Jeudi dernier, le plan d'investissement régional (PIR) a été plébiscité par le Conseil général de Signy. Certes, le contraire aurait été un comble, puisque le syndic, Bernard Penel, en tant que responsable des finances au comité directeur du Conseil régional, est le principal artisan de son mode de financement. «C'est tout de même un soulagement, commente l'élu. Un refus aurait été difficile à vivre. Il faut dire que j'en parle depuis tellement longtemps à mes concitoyens.» Y.M.

Il a dit «Nous n'aurons pas de bassin de 50 mètres»

Vincent Jaques, syndic de Morges, précise que la future piscine couverte régionale se fera sans bassin olympique



Préverenges Pas de rachat de la boucherie

La commune de Préverenges ne pourra pas racheter les immeubles de l'Auberge du Chasseur et de la boucherie. C'est la réponse apportée par la Municipalité à la motion du conseiller Serge Risse, jeudi dernier, lors du Conseil communal. Les actuels propriétaires de ces biens sont en effet déjà liés par une promesse de vente à la société Suisse Promotion Immobilier SA. Ce contrat fait d'ailleurs partie d'une procédure qui est pendante au Tribunal cantonal pour l'obtention d'un permis de construire. M.G.

Film de J. Veuve



En hommage à la grande dame du documentaire suisse Jacqueline Veuve, décédée jeudi, Visions du Réel offre mercredi soir une projection gratuite de l'un de ses derniers films, La petite dame du Capitole. Une œuvre émouvante sur Lucienne Schegg, qui tenait encore seule, en 2005 et à l'âge de 80 ans, ce cinéma lausannois. A 21 h 15, Théâtre de Marens à Nyon. M.S.

Une seule police pour Nyon, Prangins et Crans

Les trois localités vont créer une association de police intercommunale. Des villages voisins pourraient les rejoindre

La réforme policière, entrée en vigueur début 2012, impose aux communes qui souhaitent conserver un corps de police de renforcer leurs partenariats. C'est pourquoi les Municipalités de Nyon, de Prangins et de Crans-près-Céligny ont planché sur la création d'une association de police intercommunale.

«Nyon et Prangins collaborent déjà depuis 1999 via une convention de collaboration, relève la municipale nyonnaise Elisabeth Ruey-Ray. Cette association permettra ainsi de renforcer la structure juridique de notre corps de police.» Au cours de l'élaboration de ce projet, la Municipalité de Crans-près-Céligny a fait part de son intérêt de rejoindre ses deux voisins. «Nous avons un contrat de prestation avec la gendarmerie, qui a été annulé à la suite de la réforme policière. Il a donc fallu trouver une solution, indique Jean-Luc Faillettaz, municipal responsable. Comme notre commune jouxte celle de Nyon, il était logique de s'associer.»

D'autres communes pourraient en outre venir se greffer à l'association dans les années à venir. «Nous avons approché Eysins, Duillier et Trélex, mais il était trop tôt pour eux pour prendre une décision», ajoute Jean-Luc Faillettaz.

Côté finances, le budget alloué à la police est estimé à quelque 8 millions de francs pour 2014, réparti entre les trois Communes selon le principe du montant par habitant, pondéré par un coefficient lié au nombre de résidents dans chaque commune. «Nos localités ont des tailles différentes, donc des problématiques et des besoins différents», commente Elisabeth Ruey-Ray. Ainsi, Nyon prendra en charge quelque 84% de la facture, Prangins en paiera près de 12% et Crans un peu moins de 5%. Au final, les

«Comme notre commune jouxte celle de Nyon, il était logique de s'associer»

Jean-Luc Faillettaz, municipal de la Police à Crans-près-Céligny

dépenses liées à la police resteront stables pour les Communes de Nyon et de Crans. A Prangins, par contre, les frais annuels passeront de 500 000 à 800 000 francs. Un montant qui n'a pas rebuté la Municipalité, comme l'affirme Violeta Seematter, chargée de la police: «La sécurité est une priorité pour nous.» N.R.

Nyon

On recrutera des chiens

En réponse à un postulat, la Ville de Nyon propose de créer une brigade canine au sein de son corps de police. La Municipalité demandera prochainement aux élus de se prononcer sur une enveloppe de 28 000 fr., destinée à acquérir deux bergers allemands et à financer la formation du chien et du policier ainsi que les frais d'entretien. «Les patrouilles devront surtout faire face au trafic de drogue», note la municipale Elisabeth Ruey-Ray. Ils interviendront aussi à la suite de vols avec effraction ou dans les recherches de personnes disparues. Toutefois, comme la formation d'un chiot dure deux ans, les premières patrouilles n'auront pas lieu avant 2015.

La clôture de Tannay est à nouveau contestée

Après l'opération «tailladage» de juin 2012, la barrière au bord du lac fait l'objet d'oppositions en bonne et due forme

Depuis sa construction par un propriétaire privé en 2010, la clôture qui barre l'accès à une petite grève au bord du lac, à Tannay, est vivement contestée par l'association Rives publiques et en particulier par son président, Victor von Wartburg, habitant de Mies, la commune voisine. Le 22 juin 2012, plusieurs membres de l'association ont même mené une opération «coup-de-poing» en tailladant une partie du treillis devant les médias. Plainte a été déposée pour dommages à la propriété.

Entre-temps, soit fin 2012, la Municipalité a ordonné son démontage, mais le propriétaire a fait recours contre cette décision. Et comme cet ouvrage n'avait pas fait l'objet d'une demande de permis de construire, cet «oubli» a été réparé, ce qui a entraîné une mise à l'enquête publique, qui s'est bouclée le 11 avril dernier par une opposition de Rives publiques et de neuf habitants de Tannay.

Victor von Wartburg déclare qu'aucun motif ne saurait justifier la présence d'une clôture qu'il estime être placée sur le domaine public. «Elle contrevient à la loi

sur le marchepied et à la servitude de passage public à pied inscrite au Registre foncier.» Le syndicat de Tannay, Serge Schmidt, après avoir pris ses renseignements auprès du Canton, affirme qu'elle n'a pas lieu d'être parce qu'elle empêche l'accès public à la rive.

Au nom des propriétaires, Roland Martin, qui a fait installer cette barrière, assure au contraire qu'elle n'empêche pas les gens de passer sur le chemin. «Elle longe la servitude. Mais oui, elle barre l'accès à la grève. Les gens venaient s'y arrêter et y laissaient des détritus alors que la convention avec l'Etat stipule qu'il s'agit d'un lieu de passage uniquement. Les juges trancheront, mais je trouve que Rives publiques, en coupant la clôture, a eu une attitude inadmissible. Nous sommes dans un Etat de droit.»

Pour le président de Rives publiques, il s'agit d'un cas pilote qui devra faire jurisprudence. «Il n'y a pas que le problème du droit de passage. Nous avons constaté que les plans cadastraux du Registre foncier étaient faux. Et que penser du fait que ces propriétés ont été agrandies sur le domaine public en les remblayant avec de la terre et des gravats provenant de la construction de l'autoroute? Nous nous battons jusqu'au bout pour que la population récupère l'usage de ces surfaces.» Y.M.